

Dénégation tacite des droits de l'homme aux Nations Unies, intimidations militaires en Mer de Chine : jusqu'ou peut-on aller trop loin ?

Trois faits marquants, ce mois de novembre, jettent une lumière nouvelle sur le régime chinois. Dans l'ordre : l'entrée au Conseil des droits de l'Homme de l'O.N.U. (12 novembre) ; un plénum du Comité central axé sur la prise en main du pays (9 au 13 novembre) ; une tension militaire sans précédent depuis des décennies au dessus de la Mer de Chine orientale (à partir du 23 novembre). Trois faits de nature apparemment différente mais qui recouvrent une même réalité : la Chine affirme sa puissance et cherche à pousser les murs ; et qui posent à l'extérieur une même question pressante : celle de la lucidité et d'une réponse efficace à la hauteur des enjeux.

UN SCRUTIN DÉSHONORANT.

La Chine a été élue au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies le 12 novembre. La plupart des quelque 170 pays qui ont voté pour elle à bulletin secret n'ont probablement accordé aucune signification à ce scrutin et au choix de la Chine. Sinon, ils auraient tenu compte de ses piètres performances en matière des droits de l'Homme. Chacun sait comme elle jugule sa presse et les réseaux de l'internet (sur son échelle mondiale de la liberté de la presse, Reporters sans frontières la classe au 173ème rang sur 179 pays). Elle ne fait aucun effort pour honorer ses promesses : elle n'a ni adopté la résolution d'avril 2013 du Conseil où elle vient d'entrer sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ; ni ratifié le Pacte international sur les droits civiques et politiques.

C'est qu'elle veut définir les droits de l'Homme à sa manière : « On ne peut nier le fait que la Chine et l'Occident ont une conception différente des droits de l'homme... Aucun pays n'a le droit d'imposer

aux autres sa manière de voir les droits de l'homme et de s'en servir pour s'immiscer dans les affaires intérieures d'autres pays» (China Daily 14 novembre). «Le système politique occidental n'est pas compatible avec la réalité chinoise et la construction des droits de l'Homme en Chine doit suivre sa propre voie». (GlobalTimes, 14 novembre). La Constitution chinoise reconnaît pour la forme ces valeurs universelles que sont les libertés d'expression, d'association et de manifestation. Mais le régime lui tourne le dos chaque jour au nom «des caractéristiques chinoises» et du rôle dirigeant du parti.

La situation se perpétue au fil des années. Tout se passe comme si la majorité des capitales admettait une sorte d'apartheid à l'échelle mondiale, acceptant que les Chinois n'aient besoin ni de parler sans crainte, ni d'accéder à une information libre de toute prédigestion par les services de censure, ni de s'exprimer dans des élections pluralistes, ni de faire de la politique. Dans leurs dialogues avec Beijing, les capitales préfèrent presque toutes éluder les sujets qui fâcheraient la Chine. Du côté français, on parle tellement d'amitié, de relations excellentes, de partenariat stratégique à long terme qu'évidemment la France a soutenu la candidature chinoise et accepté de confier à Beijing la défense des droits de l'Homme au niveau mondial.

Il faut, bien sûr, parler avec la Chine d'autres sujets et personne n'évite de discuter de commerce et de contrats : ni cette fin novembre à Beijing, pour l'Europe, MM. Van Rompuy et Barroso, venus définir une ligne de coopération pour la décennie ; ni, pour la France, M. Moscovici les 25 et 26 novembre, sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire et des énergies nouvelles, de la construction aéronautique ou de la modernisation de l'agriculture.

>>>

Mais quand il s'agit des droits de l'Homme, la première obligation, c'est de respecter le sens des mots et d'ouvrir grand les yeux.

LE COMITÉ CENTRAL RENFORCÉ LES CONTRÔLES DU PARTI.

Le 15 novembre, un long texte du Comité central annonce un durcissement global de l'appareil d'État, au nom des impératifs de sécurité et de stabilité et la constitution d'un organisme ad hoc.

«Il y a un besoin urgent de former une commission nationale de sécurité pour renforcer la direction unifiée du travail de la Sécurité d'État» a estimé Xi Jinping, président du parti et chef d'État. La Commission va prendre en main tous les services qui œuvrent pour la stabilité du régime : l'armée, la police, les renseignements, les services diplomatiques et les organismes financiers. Le réseau de l'internet peut offrir quelques espaces de liberté : la décision affirme le besoin de lutter contre la criminalité cybernétique pour «former une opinion publique sur la toile qui soit guidée de manière positive et gérée en conformité avec la loi». Ainsi seront guidée l'opinion, et sécurisée l'information.

Le domaine de la Commission s'étendra à Hongkong et Macao, malgré leur statut spécial, car les revendications d'un suffrage universel authentique y constituent une menace pour le régime. Un dispositif anti-subversion pourrait s'insérer dans la législation des deux territoires.

LES RISQUES ACCEPTÉS D'AFFRONTEMENTS ARMÉS.

La décision chinoise prise le 23 novembre d'établir une zone d'identification aérienne obligatoire pour la Mer de Chine orientale est assortie d'éventuelles sanctions militaires pour les avions étrangers qui refuseraient les procédures obligatoires. Elle a alarmé toute la région et au delà : en effet, la zone chevauche la zone d'identification japonaise et un peu de territoire coréen et sa mise en œuvre à proximité de Taiwan relance les disputes avec les insulaires ; de plus et surtout, l'initiative force les États-Unis à prendre position pour leur allié japonais sous peine de perdre la face.

Pour montrer le sérieux de ses propos, la Chine a envoyé deux grands avions de surveillance dans la zone, escortés de plusieurs appareils. Elle affecte de ne pas craindre un conflit armé : «Nous croyons que l'Armée de libération aura pris en compte le scénario du pire si un conflit militaire éclate dans les îles Diaoyu parce que même le public chinois y a pensé. Si les États-Unis veulent vraiment être mêlés à une situation inattendue en Mer de Chine orientale, la Chine y répondra de manière imperturbable» (Global Times, 26 novembre). Beijing a demandé à ses 600.000 nationaux installés au Japon de s'enregistrer auprès des consulats pour être assistés «en cas de situation d'urgence».

Les réactions de l'autre côté ont été rapides: le Japon a déclaré la décision inacceptable et a demandé aux compagnies aériennes de ne pas se plier aux exigences chinoises. Le 26 et sans avertir personne, les États-Unis survolent la zone avec deux B52, les fameux bombardiers à huit réacteurs qui autrefois portaient d'Okinawa pour frapper le Vietnam. Certes, ils n'étaient pas armés et le commandement assure qu'il s'agissait de manœuvres prévues de longue date mais le signal donné était clair: La Chine s'est bornée à dire qu'elle avait bien vus les avions.

Le 27 novembre, les États-Unis partent discuter à Séoul. Le 28, les Japonais envoient des avions militaires dans la zone. Les Chinois annoncent le repérage des appareils et font décoller des avions pour patrouiller dans la zone, annonçant qu'il s'agirait désormais d'opérations régulières. La Corée du Sud dit son intention de redéfinir sa zone de sécurité aérienne.

Il y a sans doute de part et d'autre plus de volonté d'intimidation que de recherche d'un affrontement véritable. Mais nombreux sont les conflits qui se sont déclenchés sans que les protagonistes les aient souhaités. Outre les risques d'erreurs d'interprétation et de méprise, il y a dans l'armée chinoise un courant « faucon » qui aimerait tester la nouvelle force de défense et qui ne manque aucune occasion d'exposer les récents progrès en matière de fusées, d'avions et de porte-avions. Une chose est claire en tout cas : le rêve chinois de Xi Jinping est un rêve de puissance et cette puissance a une forte composante militaire. Les capitales européennes préfèrent détourner les yeux et sourire aux contrats.

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet.	4
Mouvement démocratique et répression. Liberté religieuse.	4 - 5
Avocats. Appareil répressif. Camps de rééducation.	5 - 6
Condition ouvrière. Conditions de vie. Conflits du travail.	6
Minorités ethniques	7 - 8
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
. Question mongole	
Hongkong - Macao	8
Conflits territoriaux	9 - 10
Informations diverses	10 - 11
Sources d'information	11
Bibliographie	11

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9 yuan)

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

- 20 nov.** **Pour pallier la méconnaissance des langues des minorités** et les lacunes qui en résultent dans la surveillance de l'internet, un groupe d'études animé par un professeur de l'université Qinghua a mis au point un logiciel permettant de travailler sur chacune des grandes langues locales. Les échanges d'information dans le langage des minorités analysés par ce logiciel auraient déjà donné lieu à plusieurs arrestations. (*South China Morning Post*, 20 novembre)
- 18 nov.** **Un élève de seize ans du nom de Yang a été chassé de son école de Tianshui** (Gansu), après avoir subi une semaine d'incarcération administrative pour «propagation de rumeurs» sur l'internet au mois de septembre. Il s'était interrogé dans son microblog sur les conditions d'un décès accidentel et avait appelé à une marche de protestation. Le message avait été reproduit plus de cinq cents fois, ce qui autorisait des poursuites aux termes d'une récente décision de la Cour suprême. Il s'est plaint d'avoir été frappé et torturé pendant sa détention. (*Xinhua*, 18 novembre)
- 16 nov.** **Selon une étude menée par l'organisation américaine Problica en liaison avec une université de Hongkong, la censure chinoise parviendrait à éliminer entre cinq et trente minutes** 30% des informations et photos circulant sur la toile et portant sur un sujet sensible ; en 24 heures, le taux atteindrait 90%. Quelque 5% de l'ensemble des informations disparaîtrait ainsi des écrans. (*R.F.I.*, 16 novembre)
- 14 nov.** **Après publication dans le New York Times d'un article sur les relations nouées par la fille de l'ancien premier ministre Wen Jiabao avec la banque J.P.Morgan Chase**, le site chinois du quotidien et celui de l'agence Reuters, qui avait repris l'information, ont été bloqués en Chine. Great Fire China a sans tarder lancé un site miroir contenant le texte incriminé, site accessible directement par les cybernautes chinois. (*Great Fire China*, 15 novembre)
- 13 nov.** **La Fédération internationale des Journalistes suspecte le site internet Bloomberg d'autocensure** : il aurait écarté un reportage sur la Chine pour ne pas porter atteinte à sa position dans ce pays. L'article concernait l'homme le plus riche de Chine, Wang Jianlin. Le site est en situation délicate depuis qu'il a fourni des informations sur la fortune de la famille de Xi Jinping, le président du parti. (*I.F.J.*, 13 novembre)
- 8 nov.** **Les autorités refusent d'accorder un visa professionnel à Paul Mooney**, journaliste du New York Times qui a travaillé dix-huit ans en Chine. Il semble que les octrois de visa dépendent maintenant de la teneur des articles produits par les requérants. Le refus chinois n'a pas été motivé. (*I.F.J.*, 11 novembre)

MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. RÉPRESSION. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

- 18 nov.** **Mo Shaoping, avocat du prix Nobel emprisonné Liu Xiaobo**, annonce que son client, incarcéré depuis fin 2008, va faire appel de sa condamnation à onze ans de détention pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État». (*R.F.A.*, 18 novembre)
- 16 nov.** **La police du district de Nanle (Henan) a arrêté le pasteur Zhang Shaojie et une douzaine de fidèles** qui cherchaient à y voir clair sur ce qu'ils considéraient comme des abus de droits. Des membres de la famille du pasteur et des fidèles qui protestaient contre les arrestations ont été frappés dans un local de la police. Il est à noter que tous appartiennent à une église protestante reconnue par l'État chinois. (*Weiquanwang*, 18 novembre)

- 15 nov.** **Le gouvernement annonce, sans fixer de date d'application, un assouplissement des règles de l'enfant unique.** Si l'un des deux parents est lui-même enfant unique, le couple est autorisé à avoir un deuxième enfant. Cette permission n'était accordée jusqu'alors qu'aux couples dont chacun des deux membres était unique. Au total, selon le démographe Wang Feng, 30% de la population échapperaient à la règle. (*Le Monde, 16 novembre*)
- 16 nov.** **La politique de l'enfant unique a donné lieu en trente ans (de 1980 à 2010) à 281 millions d'avortements** et 516 millions d'opérations de stérilisation ou pose de contraceptifs. (*Le Monde, 16 novembre*)
- 6 nov.** **La mère et le frère aîné du juriste aveugle Chen Guangcheng ont pu se rendre à New-York pour rencontrer ce dernier.** L'administration chinoise, qui leur refusait un visa de sortie, avait fini par l'accorder en juin, à la veille d'une rencontre entre les chefs d'État Xi Jinping et Obama. Le juriste, assigné à résidence après quatre ans et trois mois d'incarcération pour avoir dénoncé les pratiques du planning familial de Linyi (Shandong), s'était réfugié le 22 avril 2012 à l'ambassade des États-Unis. Sa famille restée au pays avait depuis subi des harcèlements et attaques physiques répétés. Son neveu a été condamné à trois ans de prison pour avoir résisté à des officiels qui avaient pénétré de force chez lui. (*Kyodo, 6 novembre*)
- 17 oct.** **Incarcération à Shanghai dans l'hôpital psychiatrique du district Chongming de Fan Miaozen (71 ans), sans examen psychique préalable, en violation de la loi du 1 mai 2013** qui stipule que l'enfermement doit être volontaire et agréé par un médecin psychiatre. La militante de Shanghai avait aidé des villageois à défendre leur droit à la terre. Lors d'une précédente détention, elle avait été torturée et avait subi des électrochocs. (*C.R.L.W., 8 novembre*)

AVOCATS. APPAREIL RÉPRESSIF. CAMPS DE RÉÉDUCATION.

- 27 nov.** **Mille cent cinq personnes ont été arrêtées en 2012 pour «atteinte à la sécurité de l'État»** ; le chiffre est de 19% supérieur à celui de l'année précédente, selon la fondation Duihua qui s'appuie sur des chiffres officiels. 75% des arrestations concernent des habitants du Xinjiang. Les Tibétains représentent une majorité des 25% restants. Le terme «atteinte à la sécurité de l'État» désigne ordinairement les activités dites séparatistes ou subversives. (*R.T.B.F., 27 novembre*)
- 23 nov.** **La pétitionnaire de Shanghai Yin Huimin a recouvré la liberté** après neuf jours d'incarcération à la prison de Changning. Elle y a subi des sévices corporels graves, fut enchaînée et privée de nourriture pendant deux jours. La police n'a pas voulu enquêter sur les faits et l'a empêchée de déposer plainte sur ses blessures. Yin Huimin pétitionnait au sujet d'une pension alimentaire destinée à sa fille. (*C.H.R.D., 24 novembre*)
- 21 nov.** **Un document de la Cour Suprême demande à nouveau le rejet des preuves et témoignages obtenus par la torture** ou par d'autres méthodes illégales telles qu'infliger des températures extrêmes, faire souffrir de la faim ou contraindre par une fatigue excessive. Les tribunaux doivent respecter les procédures fixées par la loi ; ils ne doivent pas s'impliquer dans les enquêtes ou dans les démarches du Parquet. Ils doivent travailler de manière indépendante et leurs jugements ne doivent pas être influencés par l'opinion publique, par les appels éventuellement interjetés par les parties ou par le souci de maintenir la stabilité sociale. (*Xinhua, 21 novembre*)
- 21 nov.** **La police a averti l'avocat de Guangzhou (Guangdong) Liu Zhengqing,** défenseur du célèbre dissident Wang Bingzhang, que sa licence professionnelle lui serait retirée s'il continuait de travailler sur le dossier de Wang. Ce dernier avait fondé deux partis pour la démocratie et créé une revue à l'étranger. Il avait été enlevé au Vietnam en 2002 puis condamné à la prison à vie pour «terrorisme» et «espionnage». Sa famille lui avait demandé en 2013 d'envisager de faire appel de la condamnation. (*Weiquanwang, 23 novembre*)

- 20 nov.** **Lors de son procès pour corruption devant le tribunal du district de Donggang (Shandong), l'ancien policier de Qingdao Huang Lei est revenu sur ses aveux**, assurant qu'ils lui avaient été arrachés par diverses pressions physiques et des menaces à l'encontre de sa famille. Il était détenu depuis dix-huit mois. (*Weiquanwang*, 21 novembre)
- 19 nov.** **Selon un communiqué diffusé sur le site internet de la Commission de contrôle de la discipline, les autorités ont ouvert un millier de microblogs** dans le cadre de la lutte contre la corruption. Les sites sont destinés à récolter les informations auprès du public et à répondre à ses préoccupations. (*Xinhua*, 19 novembre)
- 18 nov.** **Dans le cadre de sa lutte contre la corruption, la Commission centrale d'inspection de la discipline au sein du P.C.C. a sanctionné 16.699 personnes** pour n'avoir pas respecté l'impératif de frugalité. La campagne avait commencé en décembre 2012, avec la publication d'une décision du bureau politique du Comité central du Parti. Parmi les infractions sanctionnées, des excès dans la construction d'immeubles, des réceptions coûteuses, l'usage de véhicules publics à des fins personnelles, des voyages inutiles sur fonds publics et des banquets de noces ruineux. (*Xinhua*, 18 novembre)
- 15 nov.** **Une décision du Comité central du parti communiste annonce la suppression future du système de rééducation par le travail** (laojiao ou laodongjiaoyang). Elle exprime aussi le désir de réduire progressivement le nombre des crimes entraînant la peine capitale.
- Dans un communiqué, le groupe des Avocats chinois pour la protection des droits de l'Homme formule six demandes pour une suppression effective du lao jiao
- Une résolution spéciale de l'Assemblée nationale populaire
 - Un examen des demandes de compensation-indemnisation des victimes
 - Le recours aux tribunaux pour les petits délits
 - En cas de nouvelle loi, la garantie constitutionnelle de protection des personnes et le respect des procédures légales
 - L'ouverture d'un débat public sur le sujet pour qu'il ne s'agisse pas seulement d'une décision du Comité permanent de l'Assemblée
 - La fermeture immédiate des lieux de détention illégale, centres dits «de formation» et prisons clandestines avec mise en cause des fonctionnaires qui les ont organisés. (*Xinhua*, 15 novembre ; *Weiquanwang*, 19 novembre)
- 22 nov.** Un blogueur de Beijing (district de Chaoyang) qui avait reproduit le communiqué des avocats, a vu son domicile envahi par la police le 20 novembre, sans que cette dernière produise la moindre autorisation de violation de domicile. Il a été questionné pendant une heure. (*Weiquanwang*, 22 novembre)
- 7 nov.** **Découverte d'une nouvelle prison clandestine.** L'hôtel Jiruigong, 8 rue Chengbei dans le district Fengtai de Beijing, permet aux services de Sécurité de la province du Jilin d'incarcérer des pétitionnaires en provenance de cette province. Certains de ces derniers affirment y avoir été frappés et avoir subi divers mauvais traitements ; une femme y aurait été battue à mort. La détention clandestine précède en général un rapatriement forcé dans la province. (*Weiquanwang*, 7 novembre)

CONDITION OUVRIÈRE. CONDITIONS DE VIE. CONFLITS DU TRAVAIL.

- 22 nov.** **Des explosions consécutives à des fuites survenues dans un oléoduc du district Huangdao de Qingdao (Shandong) ont fait cinquante-cinq morts**, neuf disparus et cent soixante-six blessés. L'oléoduc souterrain appartient à la société Sinopec, le plus important raffineur de pétrole chinois. Dix-huit mille personnes ont été évacuées pour des raisons de sécurité. La population vivant à proximité de l'oléoduc n'a été informée du danger et éloignée de la zone dangereuse que sept

heures après le début des fuites.

La presse rappelle que Sinopec a été impliquée dans six catastrophes de ce genre depuis 2010 et que les sociétés ne tiennent pas compte des risques que font courir certaines infrastructures en milieu urbain. Neuf responsables de Sinopec ont été arrêtés le 25 novembre pour négligence et défaut d'entretien des installations. (*Xinhua, 23-25 novembre*)

20 nov. Une grève entamée le 31 octobre par quelque cinq mille ouvriers de l'usine ASM Materials de Shenzhen (Guangdong) après l'annonce d'une délocalisation de la production, s'est achevée par un relèvement des salaires de 20%. Les employés qui refusent la délocalisation recevront une indemnité. La direction a aussi accepté de discuter régulièrement avec le personnel de la réglementation du travail. L'action ouvrière a été suivie à Hongkong et une délégation de syndicalistes de l'ancienne colonie britannique était venue le 6 novembre se joindre aux grévistes de Shenzhen. (*C.L.B., 26 novembre*)

19 nov. Un millier d'ouvriers ont commencé une grève à l'usine Nokia de Dongguan (Guangdong), qui s'est poursuivie par des grèves tournantes de trois mille ouvriers, à la suite de modifications de règlements internes dans un sens de rigueur extrême liées à la cession de l'usine à Microsoft. Une intervention policière pour disperser les grévistes a conduit à onze arrestations, dont cinq n'étaient pas terminées quatre jours plus tard. Les grévistes demandent l'élection d'un syndicat, l'organisation actuelle étant alignée sur les positions patronales. (*C.L.B., 22 novembre*)

MINORITÉS ETHNIQUES.

QUESTION TIBETAINE

28 nov. L'Organisation mondiale de la Santé prévoyait d'accorder le prix Kochon pour contribution exceptionnelle à la lutte contre la tuberculose à l'hôpital Delek de Dharamsala. Elle a repris sa décision parce que l'établissement, bien que d'administration autonome et soignant aussi bien les Indiens que les Tibétains, se trouve dans la mouvance du gouvernement tibétain en exil, non reconnu par l'O.N.U.. Il faut préciser que le directeur général de l'O.M.S. est Margaret Chan, de nationalité chinoise. (*Phayul, 28 novembre*)

26 nov. Arrestation à Golog dans le district de Pema de sept Tibétains dont trois moines pour leur implication dans l'immolation par le feu du jeune Tsering Gyal le 11 novembre. Les autorités chinoises interdisent les prières pour les défunts et les manifestations de solidarité envers les familles ; elles suspendent les allocations de fonds pour les villages où se sont produits ces suicides par le feu. (*Phayul, 26 novembre*)

21 nov. Le ministère des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur d'Espagne après l'émission par la Haute Cour d'un mandat d'arrêt contre l'ancien président Jiang Zemin, l'ancien premier ministre Li Peng et trois autres hauts responsables pour génocide envers la population tibétaine. Les arrestations pourraient survenir sur le sol espagnol ou dans les pays qui ont passé un accord à ce sujet avec l'Espagne. L'action avait été intentée en 2006 par deux groupes de soutien au Tibet et par un moine tibétain de nationalité espagnole. Le mois précédent, la même Haute Cour avait inculpé pour génocide le précédent chef d'État et secrétaire général du Parti Hu Jintao. (*South China Morning Post, 22 novembre*)

3 nov. Arrestation de treize Tibétains du village de Tengkar, district de Diru, qui demandaient avec insistance la libération d'un écrivain détenu depuis la mi-octobre. Il est en effet interdit de pétitionner à plus de cinq et les doléances doivent être formulées par écrit. Le lendemain 4 novembre, une centaine de policiers ont occupé le village. La zone est l'objet d'une surveillance continue. Une femme de 32 ans y a été arrêtée le 12 novembre. Il y aurait eu aussi des arrestations et incarcérations dans le district voisin de Sog. (*T.C.H.R.D., 14 novembre ; Phayul, 25 novembre*)

QUESTION OUIGHOURE

- 27 nov.** **Selon l'universitaire Ilham Tohti, l'accès des élèves aux classes supérieures des collèges et aux universités dépend du succès à un test politique**, comportant notamment la condamnation du «séparatisme ethnique». Il s'agirait d'une décision récente, annoncée lors d'une conférence régionale sur l'éducation. (*World Uyghur Congress, 27 novembre*)
- 16 nov.** **Une attaque contre un commissariat de police a fait onze morts dans la préfecture de Kashgar**, district de Bachu, agglomération de Serikbuya. Les neuf assaillants ont fait deux morts avant d'être tués sur place. (*RFI, 16 novembre*)
- 4 nov.** **On apprend l'inculpation formelle d'incitation à «la subversion du pouvoir d'État» de Zhang Haitong**, en date du 12 septembre. Ce Chinois d'Ouroumtchi qui aidait les Ouighours à formuler leurs doléances avait disparu au milieu d'août 2013. Il était actif également dans la province du Guangdong pour dénoncer la censure de l'internet et la corruption des fonctionnaires. (*Civil Rights and Livelihood Watch, 4 novembre*)

QUESTION OUIGHOURE

- 13 nov.** **Ouverture du procès de six bergers mongols dans la bannière Ongniud.** La police a bloqué l'entrée du tribunal pour la famille des inculpés et pour une centaine de bergers qui souhaitent assister à l'audience. Les prévenus sont incarcérés depuis six mois. (*S.M.H.R.I.C., 14 novembre*)

HONGKONG ET MACAO

- 11 nov.** **Déclaration de l'ancien gouverneur de Hongkong Christopher Pattern au Wall Street Journal** : «La seule chose qui manque à Hongkong est le droit d'élire son propre gouvernement et cela se produira tôt ou tard...Quiconque essaie de s'y opposer crache contre le vent». Commentaire du *Global Times* le 21 novembre : «Hongkong n'est plus une colonie du Royaume uni. Ce que Pattern dit ou fait, comme d'autres politiciens britanniques, revient précisément à cracher contre le vent». (*Global Times, 21 novembre*)

LITIGES ET CONFLITS TERRITORIAUX.

La décision chinoise, en date du 23 novembre, d'établir une zone d'identification aérienne obligatoire pour la Mer de Chine orientale, assortie d'éventuelles sanctions militaires pour les avions qui refuseraient les procédures obligatoires d'identification, a provoqué de vives réactions dans les capitales de la région ainsi qu'aux États-Unis. En effet, la dite zone recouvre d'autres espaces territoriaux nationaux.

La mesure, qui vise avant tout à déterminer si un avion est de nature civile ou militaire, ne concernerait pas les vols habituels opérés par les compagnies aériennes internationales. Les avions doivent

- communiquer leur plan de vol au ministère des Affaires étrangères ou à l'Administration de l'aviation civile
- rester en liaison radio et répondre aux demandes formulées par la partie chinoise
- fournir des informations sur leur système de communication radar
- mettre en évidence leur nationalité et leur logo enregistré.

Taiwan

- 23 nov.** **Le gouvernement taiwanais regrette la publication par Beijing d'une carte de la zone d'identification de défense aérienne en Mer de Chine orientale**, carte qui inclut l'archipel des Diaoyutai, revendiqué par Taiwan qui se trouve à proximité. Le ministère de la Défense demande à Beijing de

prendre en compte avec pragmatisme l'existence de la République de Chine. (Central News Agency, 23 novembre)

15 nov. Un rapport du Congrès des États-Unis fait état d'activités d'espionnage renouvelées envers Taiwan. En 2012, on note l'arrestation dans l'île de cinq anciens responsables militaires. L'espionnage chinois fournit des informations confidentielles aux services de Beijing mais il a aussi pour effet de miner la confiance américaine dans la qualité de sa coopération avec Taiwan en matière de sécurité.

Selon le rapport, qui devait être publié fin novembre, les services de Sécurité de Taiwan ont subi 3,34 millions d'attaques cybernétiques en 2012. La vulnérabilité de Taiwan croîtrait avec le développement des échanges et des contacts entre l'île et le continent. *(Taipei Times, 15 novembre)*

Avec le Japon.

24 nov. Le ministre des Affaires étrangères japonais déclare que le Japon ne reconnaît nullement la zone chinoise d'identification pour ce qui concerne l'archipel des Senkaku-Diaoyutai (voir ci-dessous). Selon lui, la décision unilatérale chinoise peut avoir des «conséquences imprévisibles». La veille, le gouvernement de Tokyo avait formulé une «protestation sérieuse» auprès du gouvernement chinois.

Les autorités ont dit le 25 novembre aux compagnies Japan Airlines et All Nippon Airways qu'elles n'avaient pas à communiquer leur plan de vol à la Chine, contrairement à ce qu'elles faisaient depuis le 23 novembre. *(Kyodo, 24-26 novembre)*

23 nov. Le Secrétaire d'État des États-Unis John Kerry a exprimé ses préoccupations au sujet de la zone d'identification aérienne. La constitution de celle-ci pouvant «être une tentative de changer le statu quo en Mer de Chine orientale», ce qui accroîtrait les tensions et les périls dans la région. Le ministre-adjoint des Affaires étrangères chinois a protesté le lendemain après de l'ambassadeur américain en poste à Beijing, demandant aux États-Unis de «corriger immédiatement leur position et de cesser de faire des déclarations irresponsables». *(Xinhua, 24 novembre)*

23 nov. Le gouvernement annonce la création d'une zone d'identification de défense aérienne pour la Mer de Chine orientale et la présente comme «une décision stratégique» destinée à «sauvegarder la souveraineté et la sécurité nationale». Il définit des règles pour l'identification des avions civils et militaires pénétrant dans cette zone et les mesures à prendre, y compris sur le plan militaire, en cas de contravention aux règles fixées. La décision prend effet sans délai.

Un expert militaire affirme lors d'une émission de la télévision nationale du même jour qu'il s'agit d'assurer la protection du delta du Yangzi, où se concentre une grande partie du potentiel économique chinois. Il justifie la décision par le fait que «des troupes étrangères opèrent à l'intérieur ou à proximité» de cette zone d'identification aérienne, d'où la nécessité de rester constamment en alerte. *(Xinhua, 24 novembre)*

22 nov. Quatre bateaux de gardes-côtes chinois ont pénétré pendant trois heures dans les eaux de l'archipel Senkaku-Diaoyutai. Il s'agit du soixante et onzième incident de ce type depuis le rachat d'îles de l'archipel par l'État japonais en septembre 2012. *(A.F.P., 22 novembre)*

16 nov. Le vol d'un avion de reconnaissance chinois TU-154 au nord des Senkaku-Diaoyutai a mis en alerte des avions de combat japonais, a déclaré l'état-major nippon. Quatre bâtiments chinois avaient pénétré peu avant dans les eaux disputées de l'archipel. *(Kyodo, 16 novembre)*

7 nov. Quatre bâtiments garde-côtes sont entrés dans les eaux territoriales japonaises, aux abords de l'archipel Senkaku-Diaoyutai. Les fonctionnaires nippons leur ont demandé de quitter la zone ; la réponse, exprimée en japonais, fut que ces eaux appartenaient de tous temps à la Chine. *(Kyodo, 7 novembre)*

5 nov. Arrestation du capitaine d'un bateau de pêche chinois entré dans la zone économique exclusive du Japon, au sud-ouest de la préfecture d'Okinawa, près de l'île Miyako. Le bâtiment pêchait des coraux lors de son arraisonnement. Deux incidents semblables s'étaient produits dans la

zone en février et mars derniers. (Kyodo, 5 novembre)

31 oct. **Des navires et avions de surveillance japonais ont pénétré la zone du Pacifique occidental** où la marine chinoise menait des exercices d'entraînement (entre le 24 octobre et le 1 novembre). Le porte-parole du ministère de la Défense chinois a qualifié cette surveillance de «provocation». Le côté japonais «ne voit pas où il y a problème puisque cette surveillance respecte la loi internationale». (Kyodo, 1 novembre)

Avec d'autres pays

28 nov. **La Corée du Sud demande à la Chine de redessiner sa zone d'identification**, au risque de détériorer ses relations avec la Chine. Beijing a dit qu'il n'en était pas question. Séoul annonce son intention de définir sa propre zone de défense aérienne. (Yonhap, 28 novembre)

29 nov. **Le porte-avions Liaoning qui avait quitté Qingdao le 25 novembre pour un voyage de vérification des équipements et d'exercices aériens en Mer de Chine méridionale, est arrivé dans le port de Sanya (Hainan).** Il est escorté par deux destroyers et deux frégates, tous lanceurs de fusées. C'est la première longue sortie du porte-avions depuis sa mise en service en septembre 2012. (Xinhua, 25-28 novembre)

24 nov. **La Corée du Sud a exprimé ses regrets quant à la décision chinoise d'établir une zone d'identification aérienne**, car cette dernière incorporerait pour partie du territoire sud-coréen, à proximité de l'île de Cheju d'une part (20 km x 115 km) ainsi que les hauts-fonds leodo situés à 149 km au sud de l'île de Marado et plus proches de la Corée que de la Chine ou du Japon. Séoul affirme qu'il ne modifiera pas sa position, quelle que soient les zones de défense aérienne de ces deux pays. (Yonhap, 24 novembre)

INFORMATIONS DIVERSES

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

24 nov. Un train à grande vitesse et à double voie desservira le Xinjiang à partir de 2014. Il reliera sur 1.776 km Lanzhou (Gansu) à Urumqi, capitale de la Région autonome. Le trajet sera ramené de vingt et une heures à huit heures. Jusqu'à présent 84% du trafic avec le Xinjiang s'effectuait par la route. Le train facilitera les transferts de matériaux lourds et notamment de minerais. (Xinhua, 23 novembre)

21 nov. La Chine devient le quatrième pays à maîtriser la technique des drones furtifs. Les engins permettront la récolte de renseignements à haute altitude, faciliteront le développement maritime dans les mers orientale et méridionale et aideront à la prise de décision en cas de disputes territoriales avec les pays voisins. (South China Morning Post, du 22 novembre, rapportant les propos d'un ancien général de l'armée chinoise)

21 nov. Début à Beijing de la réunion annuelle Union européenne-Chine sur les perspectives des liens bilatéraux jusqu'à la fin de la décennie. Le premier ministre Li Keqiang doit rencontrer le président de l'U.E. Van Rompuy et le président de la Commission Barroso. Les discussions portent entre autres sur la coopération dans le domaine aérospatial, sur la lutte contre le piratage, sur l'urbanisation et sur l'énergie. Le souhait serait de porter les échanges commerciaux bilatéraux à mille milliards de dollars en 2020. (Xinhua, 21 novembre)

18 nov. Selon les statistiques officielles, les prix de l'immobilier continuent leur progression dans soixante-

neuf villes sur les soixante-dix étudiées, l'exception étant Wenzhou. L'augmentation dépasse 10% dans vingt et une d'entre elles ; elle atteint 21,4% à Shanghai et 21,2% à Beijing. (*Beijing News*, 18 novembre)

15 nov. Le service des douanes de l'aéroport Bâle-Mulhouse-Freiburg a découvert récemment 10.500 tickets-restaurants contrefaits en Chine. (*R.F.I.*, 15 novembre)

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Infos, Chinese Human Rights Defenders, Citizens' radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Époque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng GuanCha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Standard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, WeiQuan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

BIBLIOGRAPHIE

PRIVATIONS DE LIBERTÉ, TORTURES ET MAUVAIS TRAITEMENTS SUBIS PAR LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME EN CHINE. (À jour au 11 octobre 2013). China Human Rights Defenders, 116 pp Pdf).

Le rapport lancé en mars 2013 se concentre sur les cas postérieurs au 31 décembre 2011. Il comprend plus de neuf cents cas de répression, de torture ou de privation de liberté d'au moins cinq jours.

Accessible sur le site : <http://www.chrdnet.com/2013/10/deprivation-of-liberty-and-torture-other-mistreatment-of-human-rights-defenders-in-china-partial-data-updated-6302013/>

TO STRIKE THE STRONGEST BLOW. QUESTIONS REMAIN OVER CKRACKDOWN ON 2009 UNREST IN URUMCHI. Uyghur Human Rights Project, 40 pp Pdf, 18 novembre 2013.

Un nouveau bilan de l'émeute de 2009, de ses suites judiciaires et de la répression carcérale accompagné d'un rapport sur les disparitions. Le document renferme des photos intéressantes et fournit de nombreuses références bibliographiques.

Accessible sur le site : <http://uhrp.org/press-release/uhrp-translates-report-july-5-2009-crackdown-urumchi.html>

Signalons la parution d'une nouvelle revue REGARD SUR LES OUIGHOURS éditée par l'association OGHOUZ. La publication «apolitique, areligieuse et asyndicale» a pour objectif de présenter l'actualité de la culture – au sens large – du peuple ouïghour. Abonnement annuel pour quatre numéros (20 €), payable notamment sur le site www.oghouz.org

POUR PRENDRE CONTACT, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de
votre mail : «Groupe Chine».